



Négociations Annuelles Obligatoires 2014 : dernières propositions de la direction ?



Hier, mercredi 19 février, les organisations syndicales et la direction se sont rencontrées pour la dernière réunion des négociations annuelles obligatoires 2014.

La direction a indiqué qu'elle était arrivée au bout de ses propositions.

Le syndicat CGT a fait en sorte, pendant tout le processus de négociation, que des propositions acceptables ressortent au final, et qu'elles se rapprochent de nos revendications initiales.

Ce ne fut pas facile dans ce contexte actuel d'inflation basse, et surtout quand les autres organisations syndicales proposent moins que la direction...

Nous sommes arrivés aujourd'hui à des propositions relativement acceptables, pour que nous puissions les présenter aux salariés et les mettre au débat. La prochaine réunion, prévue cet après midi, étant destinée à accepter ou pas un projet d'accord.

C'est pourquoi, et comme nous le faisons chaque année, nous vous proposons de débattre des dispositions finales avant de signer un quelconque accord.

Aussi, le syndicat CGT SIDEL appelle TOUS les salariés, à une :

REUNION D'INFORMATION

LE JEUDI 20 FEVRIER 2014

de 14h30 à 15h30

AU RESTAURANT D'ENTREPRISE

Heure d'information syndicale payée par la direction

Pour les salariés du quart du matin, la réunion se tiendra le même jour de 12h00 à 13h00 au local du CE

VENEZ NOMBREUX VOUS EXPRIMER



**Déclaration commune
de la FTM – CGT, Fédération CGT des Finances, UD CGT 76**

SYNDICALISTES, PAS CRIMINELS !

Mardi 21 janvier, les deux co-secrétaires généraux de l'Union Locale CGT du Havre étaient convoqués au Commissariat Central de Police du Havre, accompagnés de 200 camarades venus les soutenir, dont le secrétaire général de l'UD 76.

Le motif ? Une plainte d'un huissier officiant pour la société SPB pour « dégradations », alors que l'UL soutenait les salariés en lutte pendant 14 jours pour leurs salaires et leurs conditions de travail.

Pendant 4 heures, nos camarades, Reynald Kubecki de la Fédération CGT des Travailleurs de la Métallurgie, et Jacques Richer de la Fédération CGT des Finances, ont dû s'expliquer devant les forces de l'ordre. Il leur a été demandé les traditionnelles photos de face - de profil, les empreintes digitales, mais aussi et surtout leurs empreintes ADN ! Nos camarades ont bien sûr refusé et ils ont eu raison !

Après 3 heures d'intense réflexion, durant lesquelles nos camarades se sont retrouvés en cellule, le Procureur de la République a décidé de reporter l'affaire au Tribunal Correctionnel du Havre le 21 février prochain.

Stop à cet acharnement

Heureuse coïncidence, nos 2 camarades étaient déjà convoqués en Correctionnelle ce même 21 février avec 2 autres camarades de l'UL, suite à une plainte déposée par l'antenne havraise du Parti Socialiste, qui avait peu apprécié de voir sa façade redécorée à l'occasion de la manifestation du 10 septembre 2013 contre la réforme des retraites.

Le 21 février verra donc « l'union sacrée » du patronat et d'un parti politique pour tenter de stopper l'action de la CGT au Havre.

La CGT dérangerait-elle ?

L'affaire des « 5 de Roanne » est encore dans tous les esprits, n'oublions pas que le Parquet a fait appel de la décision de relaxe de nos 5 camarades. Nous ne laisserons pas nos militants seuls face à une justice qui tente d'assimiler le syndicalisme à la délinquance. Notre syndicalisme œuvre pour le progrès social, il est la voix des salariés qui luttent pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie.

Le dépôt d'empreinte ADN était à l'origine destiné aux délinquants sexuels : il est hors de question de laisser l'action syndicale être traitée comme une criminalité dure.

Quand un pays traite ses syndicalistes de la sorte, cela ne peut que nous renvoyer à des époques très sombres de notre histoire.

L'Union Départementale CGT 76, la Fédération CGT des Travailleurs de la Métallurgie, et la Fédération CGT des Finances, réaffirment la légitimité de notre combat, exigent que cesse l'acharnement qui est pratiqué contre nos camarades partout sur le territoire, et assurent Reynald et Jacques ainsi que les 2 autres camarades de l'UL de leur plein soutien.

CC/sg
Tel : 01.55.02.86.15
Fax : 01.55.02.86.53
E-mail : christine.ciol@ftm-cgt.fr

Montreuil, le 04 février 2014

**LA CGT SIDEL APPELLE A UN ARRET DE TRAVAIL EN SOUTIEN
AUX 4 CAMARADES CONVOQUES LE 21 FEVRIER.**

ARRET DE TRAVAIL CHEZ SIDEL DE 08H30 à 12H30.

RASSEMBLEMENT DEVANT LE TRIBUNAL (Bvd de Strasbourg) à 08H30.